

Commentaire du commissaire enquêteur :

Suivant le dernier avis de l'UT-DRIEA 92 en date du 14 mai 2018 et celui de l'Agence Régionale de Santé du 10/11/2017 qui a été déposé dans le cadre de l'autorisation environnementale, il m'a semblé utile de se rapprocher de ces deux entités en vue de recueillir d'éventuels éléments permettant d'apporter un éclairage complémentaire au dossier. Ils sont traités dans le paragraphe 4 du chapitre IV-2 ci-après.

IV-ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

IV-1- ORGANISATION DE L'ENQUÊTE

1- Désignation du Commissaire-enquêteur

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE, par décision n° E18000041/95 en date du 30/05/2018(annexe 2), a désigné M. Michel CHEVAL en qualité de Commissaire-enquêteur pour conduire une enquête publique unique (DUP, Parcellaire et Loi sur l'eau) ayant pour objet :

Le Projet d'aménagement de la ZAC du Parc des Affaires à ASNIERES-sur-Seine

L'enquête unique porte sur:

- une enquête publique, préalable à la déclaration d'utilité publique au profit de la Ville d'Asnières-sur-Seine,
- une enquête parcellaire en vue de l'acquisition des parcelles, nécessaires à la réalisation du projet, qui sont indiquées sur l'état parcellaire figurant au dossier,
- une demande d'autorisation unique IOTA, assortie du respect de prescriptions

2- Préparation de l'enquête

L'organisation de l'enquête, entre le 6 juin 2018 et la première réunion, a fait l'objet de plusieurs échanges téléphoniques et de courriels avec Madame Hélène PARROUFFE de la Préfecture des Hauts-de-Seine en charge de l'enquête, avec Monsieur Nicolas Dom, chef de projet-ZAC du parc d'affaires d'Asnières ainsi qu'avec Messieurs Raphaël Rupert et Guillaume Soubrane représentants l'aménageur Citallios. Ces premiers échanges ont porté notamment sur :

- une modification de la rédaction de l'avis d'enquête
- le téléchargement du dossier d'enquête
- la modification des dates de l'enquête suivant proposition du commissaire enquêteur
- le remplacement du titre de la note de présentation non technique du projet par « Note de synthèse du projet de la ZAC du parc d'affaires »

Une réunion a eu lieu le 18/06/2018 au service urbanisme de la mairie d'Asnières en présence de :

- Monsieur Nicolas Dom, chef de projet-ZAC du parc d'affaires d'Asnières
- Messieurs Raphaël Rupert, chef de projet Citallios
- Guillaume Soubrane, expert foncier Citallios
- Michel Cheval, commissaire enquêteur

Madame Hélène PARROUFFE était excusée

Lors de la réunion, un exemplaire du dossier d'enquête, au format PDF a été transmis au commissaire enquêteur par l'aménageur Citallios.

Cette réunion a donné lieu à une présentation des caractéristiques du projet, elle a permis d'échanger sur la constitution du dossier d'enquête, d'arrêter les diverses dates importantes de l'enquête dont les dates de permanence. Elle a aussi permis d'arrêter les conditions de réception du public.

L'intérêt d'une réunion d'information et d'échanges a été discuté durant la réunion mais elle n'a finalement pas été retenue par les représentants de la ville d'Asnières.

Cependant, en vue d'une bonne information du public et dans le but de sa participation à l'enquête, il a été convenu que la municipalité et l'aménageur Citallios proposent, début septembre, une plaquette d'information en vue de sa distribution et de son insertion sur le site du projet. L'intérêt d'une telle plaquette semblait justifié pour le commissaire enquêteur en vue de rappeler les points essentiels du projet de la ZAC dont la création est ancienne (2009), les différents objets de l'enquête (DUP, parcellaire, loi sur l'eau) ainsi que les différentes possibilités d'expression du public.

Un compte rendu de la réunion, établi par le commissaire enquêteur soussigné, a été adressé le 19/06/2018, il était assorti de plusieurs propositions « hors réunion » :

- versement de certaines pièces complémentaires au dossier (qui font l'objet des chapitres précédents III-1 et III-2 relatifs au dossier)
- tenue d'une ou deux permanences à la maison du projet qui en fonction de la plaquette qui a été remise lors de la réunion du 18/06/2018 est un lieu d'échanges et d'informations

En fonction des divers échanges avec Madame Parouffe qui ont eu lieu après l'envoi du premier compte rendu de la réunion du 18/06/18, celui-ci a été modifié (annexe 3), ainsi que le planning du déroulement de l'enquête (annexe 4). Ils ont été envoyés le 26/06/2018 aux participants de la réunion ainsi qu'à Madame Parouffe.

Les dates de l'enquête ont finalement été arrêtées du vendredi 14/09/18-9h00 au mardi 16/10/18-19h00, soit une durée d'enquête de 33 jours

De même, les dates, lieux et horaires des 6 permanences ont été fixées, elles sont indiquées dans le paragraphe suivant.

L'arrêté préfectoral d'ouverture de l'enquête (annexe 5) a été diffusé le 2 juillet 2018 par Madame Parouffe à la ville d'Asnières, à l'aménageur Citallios ainsi qu'au commissaire enquêteur.

Une première visite des lieux par le commissaire enquêteur a eu lieu le 9 juillet 2018 en présence de Monsieur Nicolas Dom de la ville d'Asnières et de Monsieur Guillaume Soubrane de Citallios.

La visite a concerné l'ensemble du site de la ZAC dont la partie nord qui est en cours de travaux. La maison du projet ou était prévu la permanence du 10 octobre 2018 a également été visitée à cette occasion.

La visite des lieux a été l'occasion de revenir sur les divers points évoqués lors de la première rencontre dont la plaquette d'information.

Les dernières versions du dossier d'enquête, de l'arrêté d'ouverture d'enquête ainsi que des registres d'enquête ont été transmises par voie postale au commissaire enquêteur le 11/07/2018 par la préfecture des Hauts-de-Seine.

Un accusé de réception de ces éléments a été adressé par courriel à Madame Parouffe le 11/07/2018. Dans le même courriel, le commissaire enquêteur a indiqué qu'il souhaitait, conformément planning, viser les registres d'enquête et les apporter le 13 septembre à la mairie, veille du début de l'enquête, le but étant de faire un point complet et de vérifier que tout était en ordre pour l'enquête (dossier et compléments, affichage publicité, salle, plaquette, ect ...)

A la suite d'une proposition du commissaire enquêteur concernant la localisation des affiches sur l'assiette de la ZAC et suivant échanges avec Monsieur Nicolas Dom de la ville d'Asnières, 6 affiches ont finalement été retenues, elles ont été localisées conformément au courriel du 18/07/2018 de la ville d'Asnières :

- Maison du Projet : 21 rue Louis Armand,
- Angle quai Aulagnier / avenue Laurent Cély,
- Angle rue Henri Bergson / avenue des Grésillons,
- Angle avenue des Grésillons rue Pierre Curie,
- Angle rue Marie Curie / quai Aulagnier,
- Parvis gare SNCF RER C.

Dans ce courriel, la ville d'Asnières a également indiqué qu'elle prévoyait de reparler au commissaire enquêteur de la conception et la diffusion d'un flyer d'information sur les secteurs habités proches du site après avoir échangé en interne et avec Citallios.

Par la suite et en fonction de certaines difficultés évoquées pour la réalisation d'une plaquette d'information du public par la municipalité, le commissaire enquêteur a été informé par la ville d'Asnières que la plaquette ne pourrait pas être réalisée.

D'autres visites ont eu lieu sur le site de la ZAC, notamment les 4 et 5 octobre 2018 en vue de constater l'affichage sur les lieux, de prendre connaissance des observations éventuellement déposées par les Asniérois sur le registre ouvert à la maison du projet sur le site de la ZAC et à l'occasion de rencontres qui ont été organisées par le commissaire enquêteur au cours de l'enquête

3- Notification d'avis d'ouverture des enquêtes aux propriétaires recensés sur l'état parcellaire

La synthèse de la procédure de notification est donnée dans le tableau récapitulatif ci-après :

N°	Référence cadastrale	Adresse expo	Nom propriétaire ou de la société	Notification expo	Retour AR	Remarques	Retour huissier
1	BC 156	159/161 Quai Aulagnier	SA SEVIA	31/07/2018	Distribué le 01/08/18		
2	BC 156	159/161 Quai Aulagnier	SA SEVIA	31/07/2018	retour	destinataire inconnu à l'adresse	
3	BC 262	4 Rue Bernard Palissy	SCI SELNA	31/07/2018	retour	pli avisé & non réclamé	30/08/2018
4	BC 262	4 Rue Bernard Palissy	SCI SELNA	31/07/2018	retour	pli avisé & non réclamé + mention "non localisé"	03/09/2018
5	BC 262	4 Rue Bernard Palissy	SCI SELNA	31/07/2018	retour	pli avisé & non réclamé	30/08/2018
6	BC 263	11 Rue Louis Armand	SCI LOUIS ARMAND				
7	BC 264	13 Rue Louis Armand	Syndicat des copropriétaires au 13 rue Louis Armand	31/07/2018	Distribué le 01/08/18		
8	BC 264	13 Rue Louis Armand	SAS AIA	31/07/2018	Distribué le 01/08/18	réceptionné par SOFRADOM Sté Française de Domiciliations	
9	BC 264	13 Rue Louis Armand	AIA Association Loi 1901	31/07/2018	Distribué le 01/08/18		
10	BC 264	13 Rue Louis Armand	AIA Association Loi	31/07/2018	retour	pli avisé & non réclamé	

			1901				
11	BC 264	13 Rue Louis Armand	AIA Association Loi 1901	31/07/2018	retour	pli avisé & non réclamé	
12	BC 264	13 Rue Louis Armand	AIA Association Loi 1901	31/07/2018	Distribué le 01/08/18	réceptionné par SOFRADOM Sté Française de Domiciliations	
13	BC 347	250 Avenue des Grésillons	Syndicat des copropriétaires du 250 Avenue des Grésillons	31/07/2018	Distribué le 01/08/18		
14	BC 347	250 Avenue des Grésillons	SCPI MULTIMMOBILIER	31/07/2018	Distribué le 01/08/18		
15	BC 347	250 Avenue des Grésillons	SCPI PIERRE PRIVILEGE	31/07/2018	Distribué le 01/08/18		
16	BC 347	250 Avenue des Grésillons	SCPI PIERRE PRIVILEGE	31/07/2018	Distribué le 01/08/18		
17	BC 348	3/5 Rue Bernard Palissy	Syndicat des copropriétaires du 3/5 Rue Bernard Palissy	31/07/2018	Distribué le 02/08/18		
18	BC 348	3/5 Rue Bernard Palissy	SCI 56 DES ARTS	31/07/2018	retour	pli avisé & non réclamé	30/08/2018
19	BC 348	3/5 Rue Bernard Palissy	SCI 56 DES ARTS	31/07/2018	retour	pli avisé & non réclamé	30/08/2018
20	BC 348	3/5 Rue Bernard Palissy	Mr MARTINEZ Henri (père)	31/07/2018	Distribué le 03/08/18		
21	BC 348	3/5 Rue Bernard Palissy	Mr MARTINEZ Henri (fils)	31/07/2018	retour	pli avisé & non réclamé	
22	BC 348	3/5 Rue Bernard Palissy	Mr MARTINEZ Michel	31/07/2018	retour	pli avisé & non réclamé	
23	BC 348	3/5 Rue Bernard Palissy	Mme MARTINEZ Anne Marie	31/07/2018	Distribué le 01/08/18		
24	BC 348	3/5 Rue Bernard Palissy	Succession MARTINEZ	31/07/2018	Distribué le 02/08/18		

La notification concernant la parcelle BC 263 n'a pas été faite compte tenu que l'aménageur Citallios est devenue propriétaire avant l'enquête

4-Les permanences

Comme indiqué précédemment, l'arrêté préfectoral prescrivant l'enquête publique unique a été pris le 2 juillet 2018.

L'enquête publique s'est déroulée conformément à l'arrêté d'ouverture d'enquête entre le 14 septembre et le 16 octobre 2018 inclus.

L'enquête a été organisée dans le souci largement exprimé par le commissaire enquêteur de permettre la plus large participation possible du public.

C'est dans ce but que 6 permanences ont eu lieu et que l'une d'entre elles s'est tenue à la maison du projet situé dans la résidence INITIAL qui est l'unique immeuble de logements existant sur le territoire de la ZAC qui avait été livré bien avant le déroulement de l'enquête unique

Le commissaire enquêteur a dû étendre le créneau horaire de la dernière permanence afin de permettre, au-delà de 19 heures, aux 2 personnes qui étaient présentes de continuer à s'exprimer et échanger avec le soussigné

- vendredi 14/09/18 – 14h00 -17h00 (ouverture de l'enquête à 9h00)